Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Ville d'Enghien-les-Bains

Correspondant : Mme Berengère Vezine, Ville d'Enghien-les-Bains, 57 rue du Général de Gaulle, 95880 Enghien-les-bains, courriel : Marchepublic@enghien95.fr, adresse internet : http://www.ville-enghienlesbains.fr, adresse internet du profil acheteur : http://www.maximilien.fr

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :

• Services généraux des administrations publiques

Objet du marché : Dans le cadre des fêtes de fin d'année, la ville souhaite reconstituer un décor de féérie de noël avec des espaces ludiques pour la période allant du 17 décembre 2021 au 02 janvier 2022.

Type de marché de fournitures : Location

Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :

• Objet principal: 39298900

Lieu d'exécution et de livraison : Coulée verte, 95880 Enghien les bains

Code NUTS: FR108

L'avis implique un marché public

Caractéristiques principales :

- Des variantes seront-elles prises en compte : oui
- Conception, pose et dépose d'éléments décoratifs et ludiques reconstituant la féérie de noël
- Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Le marché comprend la conception du projet, la location, l'installation et la dépose des équipements.

Il contient des prestations supplémentaires éventuelles :

- Fourniture, montage et démontage d'une patinoire en glace véritable avec zone de chausse
- Fourniture, montage et démontage d'un espace restauration couvert avec chauffage
- Mise à disposition du personnel d'exploitation pendant les périodes et heures d'ouverture du village

Prestations divisées en lots : non

Durée du marché ou délai d'exécution : 3 mois à compter de la notification du marché

Date prévisionnelle de début des prestations (Marché de fournitures/services) : 01 octobre 2021

Cautionnement et garanties exigés : Le prestataire est dispensé de fournir un cautionnement. Aucune retenue de garantie ne sera déduite des factures présentées par le titulaire du marché.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Aux termes de l'article R2192-10 du code de la commande publique du 1er avril 2019, les sommes dues en exécution de l'accord-cadre seront payées dans un délai maximum de 30 jours.

Les intérêts moratoires courent à partir du jour suivant l'expiration du délai global jusqu'à la date de mise en paiement du principal incluse.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Le marché sera attribué soit à une entreprise générale, soit à un groupement d'entreprises conjoint ou solidaire. En cas de groupement conjoint, le mandataire du groupement sera obligatoirement solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard du pouvoir adjudicateur.

L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : non

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro

Conditions de participation :

• Critères de sélection des candidatures : Les candidatures qui ne présenteront pas de garanties professionnelles et financières suffisantes, ne seront pas admises.

Le candidat, qui, soit, ne dispose pas des références demandées, soit, est dans l'impossibilité objective de produire l'un des documents financiers demandés, pourra présenter tout autre justificatif permettant d'apprécier ces capacités professionnelles et financières.

- Situation juridique références requises : Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements habilitant le candidat à poursuivre son activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché public
- une déclaration sur l'honneur, dûment datée et signée par le candidat, le candidat justifie qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles R 2143-6 et R2143-7 du code de la commande publique ;
- une déclaration sur l'honneur, dûment datée et signée par le candidat, certifiant qu'il est en règle au regard des articles L 5212-1 et L 5212-11 du Code du Travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés
- Capacité économique et financière références requises : La déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations, objet des marchés, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles

Une attestation d'assurance justifiant qu'il est assuré, et à jour de ses cotisations, auprès d'une compagnie d'assurances notoirement solvable pour toutes les conséquences pécuniaires résultant de la mise en jeu de sa responsabilité civile, d'exploitation et professionnelle, incluant la responsabilité civile après travaux ou livraison, et couvrant les dommages matériels, immatériels et corporels pouvant être causés à la personne publique ainsi qu'aux tiers pour tout événement intervenant dans le cadre du présent marché, et notamment du fait du personnel, des collaborateurs ou de ses produits.

• Référence professionnelle et capacité technique - références requises : Les principales références auprès de collectivités publiques ou entreprises privées pour des prestations similaires au cours des 3 dernières années, indiquant le montant et le contenu des prestations, la date et le nom des collectivités. Ces références devront être présentées à l'appui de certificats de capacité du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat. Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s) : Les références produites doivent être similaires à l'objet du marché. Elles doivent attester de la bonne exécution de prestations antérieures.

Marché réservé: Non

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015.
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail)

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi.
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de

services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique

- Formulaire DC1, Lettre de candidature Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4)
- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOTI1) :

• Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail

Commentaire sur les justifications: Une attestation d'assurance justifiant qu'il est assuré, et à jour de ses cotisations, auprès d'une compagnie d'assurances notoirement solvable pour toutes les conséquences pécuniaires résultant de la mise en jeu de sa responsabilité civile, d'exploitation et professionnelle, incluant la responsabilité civile après travaux ou livraison, et couvrant les dommages matériels, immatériels et corporels pouvant être causés à la personne publique ainsi qu'aux tiers pour tout évènement intervenant dans le cadre du présent marché, et notamment du fait du personnel, des collaborateurs ou de ses produits

Nombre de candidats :

• Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue (procédure négociée, dialogue compétitif) : Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier : NON

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci dessous avec leur pondération :

- Proposition d'implantation des installations (cohérence des emplacements et des espaces de déambulation) (10 %)
- Composition de la proposition de décor (objet « phare » de la décoration, nature et nombre d'éléments de décor, dimensions) et esthétisme (harmonie visuelle de l'ensemble, soins et variété apportés aux détails évoquant la féérie de Noël) (30 %)
- Valeur technique jugée sur la qualité de décors et matériaux, cohérence du schéma de distribution électrique et de mise en lumière au regard du plan d'implantation) (10 %)
- Qualifications, expériences du personnel dédiées à la mise en place et à l'exploitation, et cohérence du temps passé (5 %)
- Prix global et forfaitaire (45 %)
- Pas d'enchère électronique

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 15 septembre 2021 à 17 h 00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 9521089ST21016

Renseignements complémentaires: Les variantes sont autorisées en vertu de l'article R.2151-8 du Code de la commande publique. Les variantes techniques à l'initiative du candidat seront prises en considération à condition qu'une offre à la solution de base et PSE soit remise.

Les candidats ont la possibilité de venir visiter les sites où les prestations sont à exécuter afin d'examiner le site et son accessibilité, et ainsi, appréhender les difficultés d'exécution et/ou d'accès. Ils ne pourront en aucun cas arguer

d'un manque d'information ou d'imprécision dans les pièces de marché, ni se prévaloir de la méconnaissance des sites en cas de litige sur l'exécution desdites prestations.

Pièces de l'offre à remettre par le candidat

la pièce de marché

la décomposition du prix global et forfaitaire établie par le candidat pour l'offre de base en précisant, au minimum :

- o Pour chaque élément décoratif dont l'objet phare :
- Le coût détaillé de la fourniture/fabrication ainsi que la composition et les dimensions ;
- Le coût main d'oeuvre pour le montage et le démontage ;
- Le coût de transport et la logistique ;
- o Le coût du matériel d'éclairage (structure + gestion) ;
- o Le coût de la régie technique ;

Les qualifications et expériences du personnel (régisseur, personnel technique) ;

La décomposition du prix global et forfaitaire établie par le candidat pour les prestations supplémentaires éventuelles, en précisant au minimum :

o Pour la patinoire

- Le coût de la patinoire avec détail technique du plancher, du tapis glacier, de la décoration et des finitions ;
- Le cout du matériel de surfaçage et coût humain d'entretien de la patinoire (coût journalier + temps passé) ;
- Le coût des accessoires (patins, luges, casques, kits de protection...);
- Le coût de la main d'oeuvre du montage et du démontage ainsi que le temps passé ;
- Le coût du transport et de la logistique ;
- o Pour l'espace restauration couvert avec chauffage
- Le coût de fabrication et de construction ;
- Le coût du mobilier et des éléments de décor ;
- Le coût de la main d'oeuvre du montage et du démontage ainsi que le temps passé ;
- Le coût du transport et de la logistique ;
- o Pour la mise à disposition du personnel d'exploitation pendant les périodes et heures d'ouverture du village
- Le recrutement des équipes, l'établissement des plannings, gestion du personnel au quotidien, l'établissement des contrats, paiement salaires et charges ;
- le nombre de personnes mis à disposition, les taux horaires par qualification, le nombre d'heures de travail journalier, ainsi que le matériel dont dispose le personnel pour assurer ces missions ;

Pour l'offre de base et les PSE, un mémoire justificatif comprenant à minima :

- le projet décoratif accompagné de roughs et panneaux de tendance visualisant l'esprit de la proposition et le détail des éléments de décor
- un planning incluant les phases de montage et démontage avec les effectifs déployés
- la désignation d'une personne chargée de la surveillance des installations pour toute la durée des prestations
- les qualifications, expériences du personnel dédiées à la mise en place et à l'exploitation ainsi que le temps passé
- les plans d'implantation
- le schéma de distribution électrique
- le type, modèle de projecteur
- une note de calcul
- les fiches techniques des matériaux composant la patinoire et notamment des groupes de froid (niveau d'insonorisation, type de refroidisseur),
- le détail des décors (compositions, dimensions, couleurs....)
- une note méthodologique précisant les mesures sanitaires mises en place pour assurer la sécurité et la santé physique et mentale des travailleurs lors de l'exécution des prestations.

Conformément aux dispositions de l'article R.2123-5 du Code de la commande publique, dans le cas où les offres lui conviennent, la Collectivité se réserve le droit de ne pas négocier.

Dans le cas contraire, la Collectivité négociera avec les candidats les mieux classés au stade d'une première analyse des offres sur la base des critères de jugement des offres énoncés au règlement de consultation.

Le choix du mode de transmission est exclusif. Le candidat devra transmettre son offre par voie électronique.

Toutefois, il pourra, à titre de copie de sauvegarde, transmettre son offre sur un support physique électronique ou sur un support papier.

La remise de l'offre du candidat par voie électronique est obligatoire.

La plateforme dématérialisation est la suivante : www.maximilien.fr

Date d'envoi du présent avis à la publication : 06 août 2021

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus :

Service Achat Public, 57 rue du Général de Gaulle, 95880 Enghien-les-bains, adresse internet :

https://www.maximilien.fr/

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : Service Achat Public, 57 rue du général de gaulle, 95880 Enghien les bains, courriel : Marchepublic@enghien95.fr, adresse internet : Marchepublic@enghien95.fr, adresse internet : Marchepublic@enghien95.fr, adresse internet :

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de cergy pontoise, 2-4 boulevard de l'hautil, 95027 Cergy pontoise cedex, tél. : 01 30 17 34 00, télécopieur : 01 30 17 34 59, courriel : Greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr, adresse internet : http://cergy-pontoise.tribunal-administratif.fr/

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Cergy Pontoise, 2-4 boulevard de l'hautil, 95027 Cergy pontoise cedex, tél. : 01 30 17 34 00, télécopieur : 01 30 17 34 59, courriel : Greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr, adresse internet : http://cergy-pontoise.tribunal-administratif.fr/